

Au rythme des Marées

Lettre mensuelle N° 10 de la municipalité du Croisic

Février 2010

La Criée du Croisic est viable !

Le dossier de l'avenir de la criée du Croisic est suivi de très près par la municipalité. Cet avenir semble se dessiner autour d'une société d'économie mixte, qui allie capital privé et public. Les partenaires publics seraient, entre autres, les villes du Croisic et de La Turballe et le conseil général de Loire-Atlantique. Pêcheurs et élus croisicais y sont favorables sous réserve de conserver leur point de vente.

Quotient familial

Au cours de sa séance du 17 décembre 2009, le conseil municipal a validé la mise en place de nouveaux tarifs au restaurant municipal, en fonction du quotient familial. Le système du quotient, propre à la France, a un grand avantage: il est automatique: ils'adapte automatiquement à l'augmentation (ou la diminution) du nombre de personnes à charge d'un contribuable ainsi qu'à la variation de son revenu. Ce nouveau système est appliqué sur les tarifs du restaurant municipal et les activités du centre de loisirs.

Le conseil général a validé le principe de la création d'une société d'économie mixte (SEM) pour pallier au retrait de la chambre de commerce et d'industrie, concessionnaire de la criée. « *Nous ne sommes pas opposés à cette structure juridique, et à la mise en place d'une gestion commune avec la ville de La Turballe. Nous pensons qu'il est possible de dégager des économies d'échelle en mutualisant les coûts, en annualisant le temps de travail des employés des deux criées. Notre leitmotiv, depuis le début, est de garder notre point de vente. La gestion de la criée ne saurait se résumer à une vision comptable et à répondre ponctuellement, dans l'urgence, sinon dans la crise, à une succession de problèmes conjoncturels, aussi importants ou cruciaux soient-ils. Or, je constate que, depuis trop longtemps, le dossier de la criée au*

les conditions d'un développement économique prometteur de cette activité et consolider leur place dans notre ville. Nous aurons à définir les règles d'un bon fonctionnement entre le conseil général, la ville de La Turballe et Le Croisic. Sans préjuger du résultat de ces discussions, je souhaiterais rappeler mon orientation et ma détermination: Oui à une Sem, non à la fermeture du point de vente du Croisic » insiste Michèle Quellard, maire du Croisic.

Savoir faire sur le vivant

Face aux menaces de fermeture de la criée du Croisic, les marins-pêcheurs ne restent pas inactifs et consolident leurs activités. Dans un climat morose, sorties de flottes de navires, baisse des apports et quotas, Le Croisic consolide et retrouve le nombre

Permanences des Adjoints - 10h00 à 12h00

Samedi 13 février 2010
B. CASSAC
Samedi 20 février 2010
M. GAUTHIER
Samedi 27 février 2010
F. THOBIE
Samedi 6 mars 2010
M. ROUSSET
Samedi 13 mars 2010
M. BENOITON



Croisic a été conduit en l'absence de toute vision et de toute stratégie au long cours. Cela est regrettable » explique Gérard Leclanche, représentant des pêcheurs du Croisic.

Un vecteur d'équilibre

Activité essentielle du Croisic, la pêche participe au développement économique et à la mise en valeur de son territoire. Elle constitue un vecteur d'équilibre essentiel à l'animation du tissu social, en même temps qu'un puissant identifiant culturel. « *Cette Sem devra s'appuyer sur une réflexion globale et approfondie de l'activité pêche. Nous n'ignorons pas le poids des réalités, mais nos marins-pêcheurs sont suffisamment imaginatifs et audacieux pour créer*

de ses bateaux de pêche de 2008.

Trois bateaux ont repris la mer: le Quentin Grégoire et le Moorea, chalutiers de 18,5 m et le Marsupilami, un caseyeur de 13,10 m. Avec 28 bateaux, d'après l'étude du cabinet Arméris (bureau conseil en pêche et aquaculture), commandée par la ville du Croisic, la criée est parfaitement viable et le retour à l'équilibre des comptes est possible si la gestion de l'outil est optimisée. La mise en activité de ces 3 navires augmentera le volume de vente à la criée. Les prévisions tablent sur 2 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire. Le chiffre d'affaires actuel est de 9,5 millions d'euros, ce qui viendrait consolider le résultat sur l'année à 11,5 millions d'euros.



Lettre mensuelle
« Au Rythme des Marées »
Publication mensuelle de la
mairie du Croisic
Directeur de la publication
Madame Michèle QUELLARD

Tirage de 3 000 Exemplaires

Suite ☞

Théâtre

« *Drôles de parents* », comédie de Daniel Wilder avec Maurice Risch et Julie Arnold
3 avril 2010 à 20h30, salle des fêtes du Croisic
Entrée: 20 €. Réservation hôtel de ville et Office de Tourisme

La 2^e édition de festival de piano classique « *Tempo* » se tiendra les 13,14,15,16 mai prochains à l'Ancienne Criée du Croisic.

Enquête sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 15 janvier au 15 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années: cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Les marins-pêcheurs innovent grâce à la mise en place d'un système de gestion de leur pêche par répondeur. Chaque bateau en mer communique, avant 17h00, ses espèces pêchées et ses quantités. À partir de 17h00, les mareyeurs ou autres acheteurs peuvent consulter ce répondeur et connaître les différents arrivages. L'objectif, pour les pêcheurs, est de faciliter la prise de décision des 53 mareyeurs réguliers de la criée du Croisic. Et, bien sûr, de gagner une nouvelle clientèle sur Le Croisic. Prochainement, ce système sera étendu sur internet grâce au cofinancement d'un site à hauteur de 50 % par la ville du Croisic.

2^e criée en prix moyen

Ces outils logistiques sont des atouts supplémentaires à la viabilité de la criée. D'autres existent, comme les boxes mareyeurs équipés de viviers, avantages certains pour le « vivant », la vente les samedis et dimanches, ainsi que les jours fériés, pendant la saison de la langoustine de mars à la fin août. « Pour les marchés locaux, cela n'est pas négligeable pour leur approvisionnement » souligne Gérard Leclanche. Enfin, le système de vente automatisée, unique en

France, ne nécessite qu'une seule personne, là où d'autres emploient 2 à 4 personnes.

Les viviers et l'image de marque de savoir-faire placent la criée du Croisic comme la référence sur les produits vivants (crabes, langoustines vivantes, araignées, homards, crevettes, etc.) au-delà de ses frontières administratives. La pêche, c'est aussi et surtout la commercialisation des produits. Le revenu des pêcheurs résulte, bien sûr, de la quantité pêchée, mais également, sinon plus, du prix de vente des produits. C'est ce dernier élément, le prix de vente, qui fait l'objet de toutes les attentions. Et la criée du Croisic se classe

seconde en prix moyen sur les 37 criées de France.

Cette place de marché forte sur le vivant est le résultat d'un bon tissu d'acheteurs et de la rapidité de vente et de livraison. D'après le cabinet Armeris, « *Le maintien des deux criées est nécessaire. Chacune possédant sa spécificité avec deux places de marchés différentes, mais qui peuvent s'interconnecter sur certaines espèces. De plus, cela garantirait, non seulement, l'identité de chaque port, mais aussi le tissu économique de chaque ville.* » ■

Le marsupilami, bateaux de 7 ans et de 4 hommes d'équipage, vient renforcer la flotte croisicaise.



Association MANOGA - Maintien à domicile

« Les membres bénévoles du Conseil d'Administration ainsi que la Présidente, ont le plaisir de vous informer que MANOGA, Association Mandataire, de Maintien à Domicile, à but non lucratif, ayant l'Agrément Qualité n° N/290709/A/044/Q/079, s'implante en Presqu'île.

Son siège social est situé sur notre commune. Des objectifs et méthodes innovants, particulièrement pour les déficients visuels, en partenariat avec des instituts de non voyants, permettent, à ces personnes, ainsi qu'à toutes personnes seules ou en couple, quelques soient leurs âges, désireuses de se maintenir à leur domicile, avec un accompagnement possible jusqu'en fin de vie, d'être informées, de façon complète et rapide, par des moyens modernes, sur les diverses modalités de prise en charge, ainsi que sur les possibilités d'avantages fiscaux.

Contact 7 jours/7 et 24 heures/24 Tél. 06 43 76 37 00

Télévision Numérique - Une tournée régionale

La tournée des régions « tous au numérique » visitera Le Croisic le jeudi 22 avril 2010. Un véhicule d'information mobile s'installera place Dinan afin d'apporter aux Croisicais toutes les réponses sur le passage à la télé numérique.

Le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Le passage à la télé tout numérique pour la région Pays-de-la-Loire aura lieu le 18 mai 2010 (émetteur de La Baule) et le 8 juin 2010 pour la Bretagne

(émetteur de Vannes). À cette date, chaque foyer croisicais doit être doté d'un mode de réception numérique, sinon il ne recevra plus la télévision!

La télévision numérique existe déjà sur le territoire français depuis plusieurs années. Elle est accessible par le satellite, le câble, l'ADSL, la fibre optique ou encore via la TNT lancée en 2005. Le remplacement de la diffusion hertzienne analogique par une diffusion hertzienne entièrement numérique, permet d'accroître et d'améliorer la couverture TNT sur le territoire et ainsi d'offrir à tous les foyers un accès plus aisé à la télévision numérique.

Élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010. Les bureaux de vote n° 1 et n° 2 sont au nouvel hôtel de ville: 5, rue Jules Ferry. Pas de changement pour le bureau n° 3 « Foyer des anciens » ainsi que pour le bureau n° 4 « École Jacques Cartier ».

Vos anciennes cartes électorales restent valables. Présentation obligatoire d'une pièce d'identité le jour du scrutin